

**1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE**

Nom du produit : IPCO Clomazone Herbicide  
N° De Code du Produit : 33910  
Utilisation du produit : Produits agrochimiques/Herbicide  
Fabricant/Fournisseur : LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE  
945, rue Marion  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7  
[www.ipco.ca](http://www.ipco.ca)  
Entrée en vigueur : 29/10/2020  
Ce produit est homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

**2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200):  
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards): Catégorie 4  
Sensibilisation de la peau: Catégorie 1B

Pictogrammes :



Mot de signalisation : Avertissement  
Mentions de danger : Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation.  
Conseils de prudence : Prévention : Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.  
Réponse : Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
Élimination : Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.  
Autres dangers: Non classés n'étaient pas autrement dangers identifiés.  
Autres informations: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Famille chimique : Triazolinones

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Limitée ; Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 1 de 7

COMPOSANT	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT CAS	% (W/W)
Clomazone	81777-89-1	31%
Sodium Nitrate	7631-99-4	1-5%
Calcium chloride	10043-52-4	1-5%
1,6-hexanediamine (70%)	124-09-4	1-5*%

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'est pas divulgué car ceci constitue un secret commercial.

#### 4 : PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux:	Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau Pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Inhalation:	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Ingestion:	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.
Les plus importants symptômes et Effets, aigus ou retardés:	Les symptômes de surexposition comprennent une diminution de l'activité, des larmoiements d'yeux, des saignements du nez et une incoordination.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant :	Traiter en fonction des symptômes.

#### 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Eau pulvérisée, Mousse, Produit chimique.
Dangers spécifiques du produit:	Ininflammable
Données sur les risques d'explosion:	Sensibilité aux chocs : Non sensible. Sensibilité aux décharges électrostatiques : Non sensible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

#### 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles :	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Précautions environnementales :	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
Méthodes de confinement:	Endiguez pour empêcher le ruissellement. Absorber avec de la terre, du sable ou

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 2 de 7

autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage: Nettoyer et neutraliser la zone de déversement, les outils et l'équipement en lavant avec de l'eau et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

## 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement.

Produits incompatibles : Aucun connu

## 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
1,6-hexanediamine (70%) (124-09-4)	TWA : 0.5 ppm	-	-	-
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Calcium chloride (10043-52-4)	-	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-
1,6-hexanediamine (70%) (124-09-4)	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm TWA: 2.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup>

Contrôles techniques appropriés:

Mesures d'ordre technique: Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux/du visage: En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection respiratoire : Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.

Mesures d'hygiène : De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver la peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.

Informations générales : Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 3 de 7

**9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect :	Brun Liquide
État physique:	Liquide
Couleur:	Brun
Odeur:	Faible aromatique
Seuil olfactif :	Aucun renseignement disponible
pH :	6.5 @ 20°C
Point de Fusion/ congélation :	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition:	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair:	>94°C />201 °F vase clos
Taux d'évaporation:	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure	Aucun renseignement disponible
d'inflammabilité:	
Limite inférieure d'inflammabilité :	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur:	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur :	Aucun renseignement disponible
Densité :	9.59 lb/gal
Densité :	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau:	Susceptible de dispersion dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants:	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage:	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition:	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique:	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique:	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives:	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes:	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire:	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente:	Aucun renseignement disponible

**10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité:	Non applicable
Stabilité chimique :	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse :	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles :	Aucun connu.
Produits de Décomposition	
Produits de décomposition	
Dangereux :	Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlore, Chlorure d'hydrogène.

**11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

DL50 orale:	>5000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique:	> 5000 mg/kg (lapin)

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 4 de 7

CL50 par inhalation: 3.86 mg/L 4 hr (rat)- Concentration maximale atteignable (zéro la mortalité)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Nonirritant.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Nonirritant.

Sensibilisation: Sensibilisateur légère.

Symptômes: Les signes de toxicité observés sur les animaux de laboratoire incluent ataxie, des larmes Colorées, une diminution de la locomotion, une dyspnée, de la diarrhée et un écoulement buccal et nasal.

Toxicité chronique: Clomazone: L'exposition à long terme a causé une légère augmentation de wieght du foie Et de l'élargissement des hépatocytes dans les études animales.

Mutagénicité: Clomazone: Pas génotoxique.

Cancérogénicité: Clomazone: Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales.

Effets neurologiques: Clomazone: Non neurotoxique.

Toxicité pour la reproduction: Clomazone: Pas de toxicité pour la reproduction.

Toxicité pour le développement : Clomazone: Absence de tératogénicité chez les animaux.

STOT - exposition unique: Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

STOT - exposition répétée: Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Effets sur les organes cibles: Clomazone: Foie

Danger par aspiration:

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Sodium Nitrate 7631-99-4		Group 2A		

Légende:

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

**12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité :

Ingrédient(s) actif(s)	Espèces	Species	Valeur/Unités
Clomazone	72h EC50	Algues	0.136 mg/L
	48h EC50	Crustacés	12.7 mg/L
	96h LC50	Poissons	15.5 mg/L
	21d NOEC	Poissons	2.3 mg/L
	21d NOEC	Crustacés	2.2 mg/L
	96h NOEC	Algues	0.05 mg/L

Persistence et dégradation : Clomazone: Modérément persistant. Ne pas facilement hydrolyser. Ne se biodégrade pas facilement.

Bioaccumulation : Clomazone: La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.

Mobilité : Clomazone: Modérément mobiles, A un certain potentiel pour atteindre les eaux Souterraines.

**13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION TIONS**

Méthodes d'élimination: L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés: Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 5 de 7

**14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT**

<b>DOT:</b>	Ce produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.
<b>TMD:</b>	Non réglementé.
<b>IMDG/IMO:</b>	Non réglementé.
<b>ICAO/IATA:</b>	Non réglementé.

**15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION****Règlements fédéraux aux États-Unis**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37 :

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé : Oui  
 Danger chronique pour la santé : Oui  
 Risque d'incendie : No  
 Risque de décompression soudaine : No  
 Danger de réaction : No

**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA -Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb			X
Acide acétique 64-19-7	5000 lb			X

**CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) :

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb 454 kg	
Acide acétique 64-19-7	5000 lb 2270 kg	

**FIFRA Information**

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide:

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 6 de 7

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA États- Unis	LIS Canada	EINECS/ELIN CS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine IECSC	KECL (Corée)	PICCS Philippines	AICS Australia
Clomazone 81777-89-1					X	X		
Sodium Nitrate 7631-99-4	X	X	X		X	X	X	X
Calcium chloride 10043-52-4	X	X	X	X	X	X	X	X
Xylenes 1330-20-7	X	X	X	X	X	X	X	X
1,6- hexanedia mine (70%) 124-09-4	X	X	X	X	X	X	X	X

**Mexique - Classe :** Risque modéré, classe 2

Nom chimique	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions – Quantités seuils
Methylene diphenyl diisocyanate (polymeric)	100 5000 kg/yr	100 kg/yr

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR.

**Classe de dangers du SIMDUT :** D2B - Matières toxiques

16 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers Physico-chimiques -
WHMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

\*Indique un risque chronique pour la santé

**Légende des codes NFPA et WHMIS** Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de revision: 29/10/2020 (Nouvelle FDS)

Avis: Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :29/10/2020

PCP#33910

Page 7 de 7